



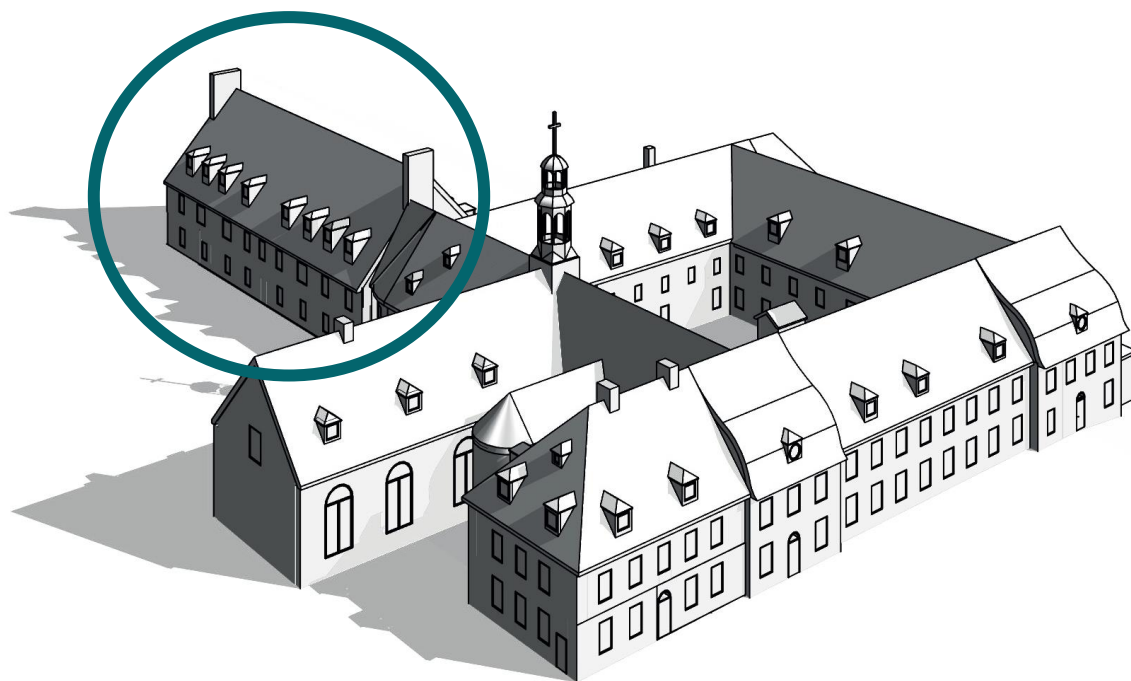
MONASTÈRE DE
L'HÔPITAL
GÉNÉRAL
DE QUÉBEC

400
ans
de présences

Travaux de réaménagement du second niveau de la première aile de la Communauté 2021-2022

Rapport d'intervention
sur les cloisons et les planchers d'origine

Juin 2022



L'Hôpital général de Québec en 1737, après la construction de la première aile de la Communauté (encadrée).
Source : BGLA, architecture, 2018

Travaux de réaménagement du second niveau de la première aile de la communauté du monastère de l'Hôpital général de Québec

Rapport d'intervention sur les cloisons et les planchers d'origine

Recherche et rédaction

Émile Gilbert, architecte
Mélanie Tremblay, ingénieure, responsable du chantier
Denis Robitaille, chargé de projet en patrimoine

Participation à la recherche

Audrey Julien, archiviste
Nathalie Gaudreau, conseillère en archéologie

© Les Augustines du Monastère Saint-Augustin (Hôpital général de Québec)
260, boulevard Langelier, Québec, QC, G1K 5N1
info@monasterehgq.ca
www.monastere-hgq.ca

27 juin 2022

Travaux de réaménagement du second niveau de la première aile de la Communauté 2021-2022

Rapport d'intervention sur les cloisons et planchers d'origine

Chaque intervention d'envergure sur le monastère de l'Hôpital général de Québec offre l'occasion d'en apprendre davantage sur les méthodes de construction d'autrefois, les maîtres d'œuvre et les intentions des bâtisseurs. Le chantier commandé par les Augustines en 2021-2022 au dortoir de la première aile de la communauté, construite en 1737, ne fait pas exception.

Appelé à l'origine « dortoir St-Vallier », cette partie du monastère, située au second niveau, est divisée en cellules individuelles, conformément aux coutumes et règles de clôture des Augustines. Depuis sa construction, son usage est resté inchangé. En 1851, l'aile est rehaussée d'un étage, comme plusieurs autres sections du monastère et de l'hôpital au même moment. En 1944, des travaux au dortoir visent à lui ajouter quatre cellules qui entraînent le déplacement de plusieurs cloisons, l'élargissement de quatre fenêtres, le déplacement et l'élargissement des portes des cellules. Les travaux de 1851 et de 1944 représentent les principales modifications subies par ce bâtiment au cours des siècles. Au moment d'entreprendre une nouvelle intervention majeure sur ce bâtiment, la volonté de préserver les principaux éléments constitutifs du bâtiment représente un défi de taille.

Nature des travaux du chantier 2021-2022

Débutés à l'automne 2021, les travaux consistaient notamment à doter chaque chambre d'une salle de toilette. Autorisé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, le chantier est placé sous la responsabilité de Mélanie Tremblay, ingénieure, directrice des immeubles et des ressources matérielles du monastère. La firme BGLA assure les services en architecture, la firme Ambioner ceux en électromécanique et l'entreprise l'Intendant agit à titre de gestionnaire de construction et d'entrepreneur général.

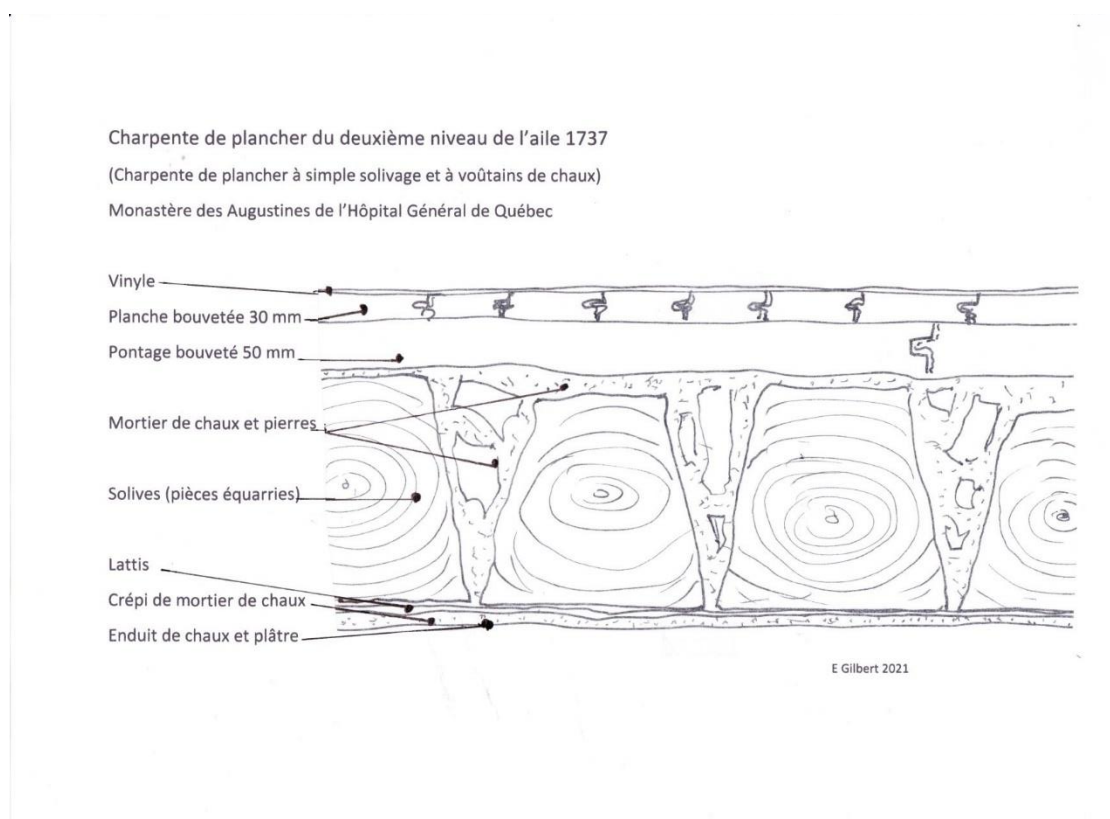
Lors de la planification, les responsables de la conception du projet se sont appuyés sur les connaissances acquises grâce aux études sur l'évolution architecturale menées au cours des récentes années et au suivi rigoureux toujours accordé à l'entretien des bâtiments. L'occupation des chambres par les religieuses pendant la planification des travaux et les mesures strictes de désamiantage qu'il a fallu mettre en place ont réduit les possibilités d'investigations préalables. Néanmoins, pendant la phase préparatoire, des percées exploratoires dans les planchers des futures salles de toilettes furent effectuées afin de déterminer le positionnement de la nouvelle plomberie et des nouveaux appareils sanitaires tout en évitant d'altérer les éléments de structures d'origine.

En cours de chantier, les ouvriers ont notamment mis au jour des structures qui n'étaient pas apparentes au moment des relevés : la méthode de construction d'origine des planchers et des cloisons.

1. Les planchers

1.1 La structure des planchers

La structure du plancher du 2^e étage et celle du 3^e étage sont d'origine (1737). Avant le rehaussement d'un étage de cette aile, en 1851, le plancher du 3^e étage servait de combles. Le dégarnissage partiel des revêtements et du planchéage pour aménager les nouvelles salles de toilettes au 2^e étage a révélé une charpente à simple solivage supportée par les murs massifs en maçonnerie de l'étage inférieur. Cette charpente est constituée de poutrelles en bois de forme trapézoïdale presque accolées les unes aux autres et entièrement hourdies entre elles. L'espace entre les solives est comblé de pierres et de mortier, comme le sont habituellement les murs en colombage pierroté. Sur le dessus, pour réaliser le plancher, les solives sont recouvertes de madriers de pin emboutetés de 70 mm. En dessous, pour constituer le plafond de l'étage inférieur, les solives sont recouvertes d'un lattis crépi de mortier et enduit de plâtre ou de chaux. Cette technique, spécifiquement européenne, est assez peu fréquente ici. Habituellement, les charpentes de plancher à simple solivage hourdies laissent un espace plus grand entre les solives, soit de 200 à 300 mm. Ce système de construction du 18^e siècle, en France, est appelé « dalle à mortier de chaux »¹. Les percées exploratoires effectuées au plancher du 3^e étage ont confirmé que la même technique y fut utilisée.



¹ Voir : COIGNET, Jean et Laurent, *La maison ancienne, constructions, diagnostic, interventions*, coll. Au pied du mur, Eyrolles, Paris, 2012, 150 p.

Dans son étude sur l'architecture du monastère, Paul Trépanier évoque l'expertise de Vianney Guidon à ce sujet :

« On retrouve dans la première aile de la Communauté (1737), un élément structurel particulier. Les planchers sont constitués de solives trapézoïdales collées les unes sur les autres. Comme l'a signalé l'architecte Vianney Guidon, ce type de plancher, en plus d'offrir une grande solidité, constitue une excellente barrière antifeu². C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on le trouve habituellement dans des bâtiments militaires et rarement dans des ensembles conventuels. »³



Les planchers d'origine du second niveau de la première aile de la communauté, monastère de l'Hôpital général de Québec. Photos : Mélanie Tremblay, 2022.



² Voir : GUINDON, Vianney et François Ricard, *Les chemins de la mémoire*, vol. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 213.

³ TRÉPANIÉ, Paul. *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital général de Québec, étude de l'architecture*, septembre 2002, pages 101.

1.2 Documentation et datation

Avant de couvrir à nouveau le plancher, un relevé photographique et dessiné a été effectué pour documenter ce mode de construction inusité. De plus, dans le cadre de la constitution d'une banque de référencement pour la datation des constructions, les responsables du laboratoire de dendrochronologie de l'Université Laval ont effectué un carottage des poutres qui, ont-ils pu le confirmer, sont faites d'épinette.



Les carottes prélevées dans les pièces du plancher ont permis au laboratoire de dendrochronologie de l'Université Laval de compléter une banque de référencement de l'épinette. Cette banque permettra dorénavant de dater les constructions anciennes.

Photos : Nathalie Gaudreau, 2021.

2. Les cloisons

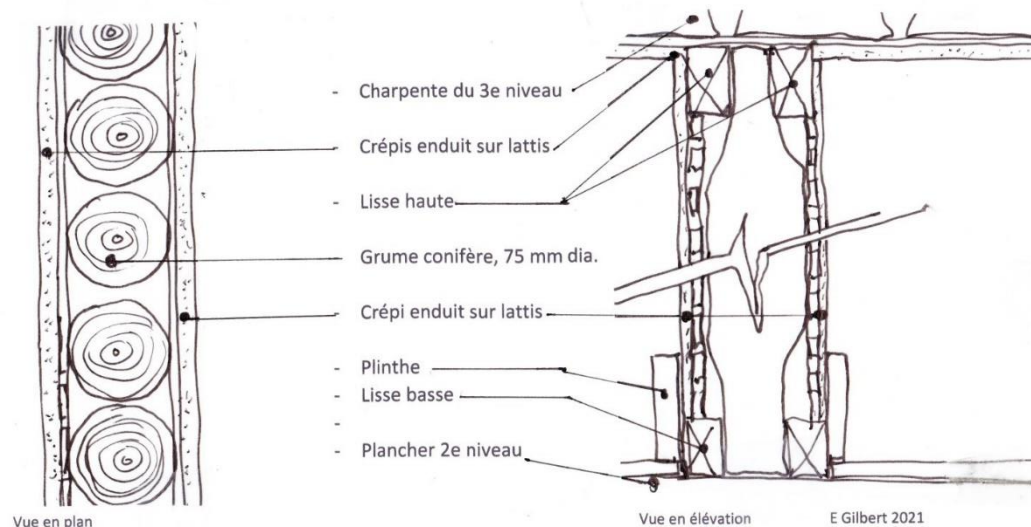
Ce chantier nécessitait le retrait, en partie, de quelques cloisons qui séparent les chambres pour aménager dans chacune d'elles une salle de toilette privée. En procédant à l'enlèvement du fini des murs sous protection de désamiantage, les ouvriers ont découvert une structure interne dont ils ignoraient l'existence.

2.1 Découverte de cloisons en grumes

Certaines cloisons des chambres érigées en 1737 sont en effet constituées de petites grumes (rondins non écorcés), d'un diamètre variant de 50 à 75 mm, accolées les unes aux autres et retenues en serre entre des lisses fixées au plafond et au plancher. La plupart des grumes ne sont pas reliées mécaniquement aux lisses. Typiquement, les murs de cloison ont une longueur de 4,5 m et sont faits d'environ 65 grumes. Lorsque la surface des grumes dépassait l'alignement désiré, les charpentiers de l'époque ont raboté celles-ci grossièrement. Sur ces grumes, un lattis en cèdre fendu d'environ 5 mm d'épaisseur était posé horizontalement et fixé au moyen de clous en fer forgé à tête ronde aplatie. Le lattis était enduit de deux couches de mortier, lui-même couvert d'une finition de chaux ou de plâtre ou de peinture, selon l'époque des différents travaux d'entretien (il y en a eu quelques-uns, forcément, en près de 300 ans). On peut voir dans cette technique les mêmes influences ayant motivé l'usage, en début de colonisation, de la technique du colombage pierroté. Cette technique a, par exemple, été utilisée lors de la construction du premier corps de logis des Récollets en 1619 (disparu au milieu du 17^e siècle) et celle du mur retable actuel de l'église possiblement érigé en 1620.

Cloisons en grumes au deuxième niveau de l'aile 1737

Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec



L'intervention sur les cloisons a aussi révélé au pied et au centre d'un des murs la présence d'une ouverture d'une hauteur de 1 090 mm sur 900 mm de largeur. L'utilité de cette ouverture est encore mal connue. Il est possible qu'elle ait eu pour fonction de permettre la circulation de la chaleur d'une chambre à l'autre.



Cloison de grumes avec une ouverture qui aurait permis la circulation de la chaleur entre les pièces. Monastère de l'Hôpital général de Québec.
Photo : Mélanie Tremblay, 2022

La consultation du Journal de dépôt de 1944, tenu par les religieuses, a permis de constater que les ouvriers de l'époque ont fait la même découverte au moment de reconfigurer les cellules du dortoir :

« Certaines cellules du dortoir de Mgr de Saint-Vallier sont très grandes. En changeant les divisions, on peut obtenir quatre cellules de plus, mais quel travail pour en arriver là ! C'est toute une démolition et une reconstruction. Bâtiment datant de 1737, ce vieux dortoir n'est pas du tout construit à la façon de nos jours. En guise de lattes, sous le mortier des cloisons, sont rangés de petits arbres (dépouillés de leurs branches, il va sans dire) qui se touchent les uns les autres et font toute la hauteur des dites cloisons. Quant au mortier lui-même, on employait pour le faire autrefois de la chaux qu'on avait laissé éteindre durant un an ; ce qui composait un très bon matériel qui n'approche pas celui dont on se sert actuellement. Tout de même, à démolir des cloisons entières, élargir les ouvertures des portes, puisqu'on en met de plus larges, et en déplacer l'une ou l'autre, tout cela fait que la plus grande partie du crépi doit être refait ; sans compter que près d'un tiers du plafond de l'allée est tombé de lui-même et tout d'une pièce, au cours des travaux. »⁴

⁴ Journal du dépôt, volume 4, 1944. Québec, Le Monastère des Augustines. HG-A-13.14.2.1.4



Cloison de grumes sans son crépi, entre deux cellules de religieuses, monastère de l'Hôpital général de Québec. Photo : Mélanie Tremblay, 2022.

Les archives et la collection muséale du monastère gardent les traces de découvertes semblables ailleurs dans le bâtiment. Selon ces sources, les cloisons de l'aile des Récollets (1680) seraient aussi faites de grumes couvertes de crépi. Des travaux en 1979 sur la cloison entre le réfectoire des Récollets et le carrefour où se trouve l'escalier révèlent de tels murs. Dans le musée du monastère aujourd'hui démantelé, les Augustines exposaient une portion de mur qu'elles attribuaient aux cellules des Récollets. La base de données de la collection ne possède pas plus de précision à ce sujet.



Travaux de restauration de la cloison entre le réfectoire des Récollets et le carrefour de l'escalier en 1979. Sources : Le Monastère des Augustines, HG-A-26.23.11.2



Portion de cloison attribuée aux cellules des Récollets exposée dans le musée aujourd'hui démantelé. Sources : Desmeules, Claire, *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital général de Québec, collection des biens mobiliers*, 2003, p. 20

2.2 Une méthode de construction utilisée ailleurs en Nouvelle-France

La méthode de construction des cloisons dans cette partie du monastère témoigne d'une période d'adaptation au territoire et à son climat par les premières générations de bâtisseurs en Nouvelle-France. On la retrouve aussi au Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, dans les ailes reconstruites après l'incendie de 1755. Dans ce cas, cependant, les grumes sont plus grosses et sont équerries pour limiter l'épaisseur des cloisons. Par ailleurs, de récents travaux au manoir Mauvide-Genest, île d'Orléans, ont révélé une structure semblable couverte, celle-là, d'un lattis en treillis. Consultée à ce sujet, Isabelle Paradis, restauratrice du Centre de Conservation du Québec, confirme que :

« Cette technique qui utilise des petits rondins découle des maisons en colombage (à pan de bois). Ces rondins servent de support aux petites lattes de bois pour l'enduit. L'utilisation de ces lattes semble s'être transposée dans les maisons en pièce sur pièce où elles sont posées en diagonale pour les plus vieilles maisons (la technique semble découler de la France contrairement aux pratiques dans les pays anglo-saxons où les lattes sont plutôt à l'horizontale). Ces lattes sont toujours enduites de trois couches de mortier de chaux/sable. La technique est encore présente dans plusieurs maisons à l'île d'Orléans et à quelques endroits reculés en campagne. »⁵



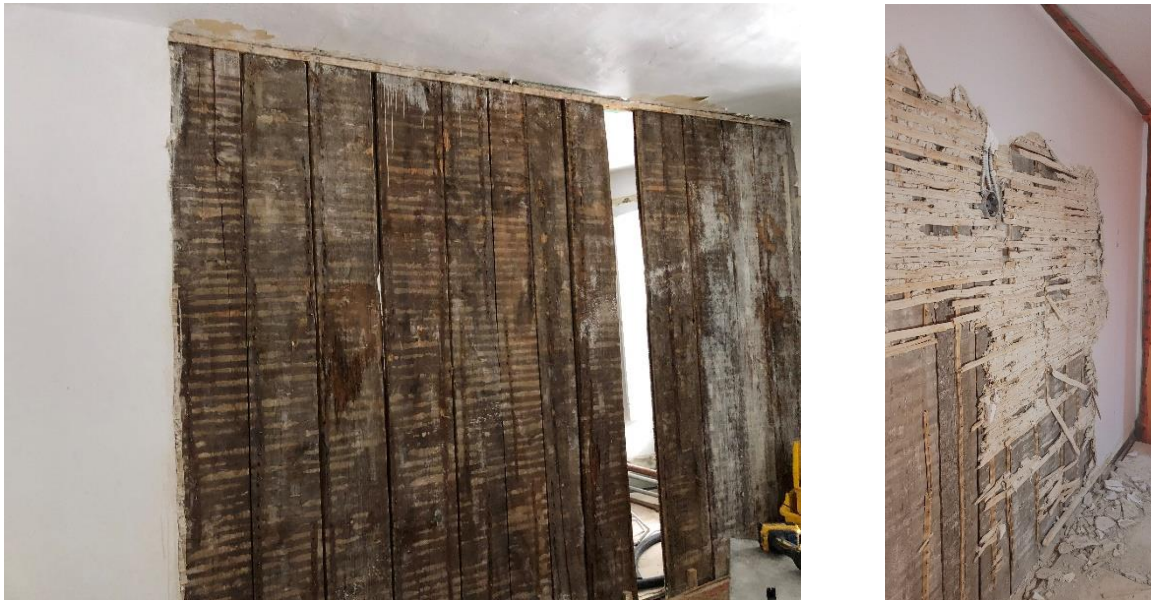
Mur de grumes des cellules du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec
Photo : ABCP architecture, 2012

⁵ Paradis, Isabelle, restauratrice d'œuvres d'art et de patrimoine - pierre et finis architecturaux, Centre de Conservation du Québec, courriel du 28 avril 2022

2.3 D'autres méthodes de construction de cloisons mises au jour

Un mur qui semblait similaire aux autres s'est révélé être plutôt fait de madriers emboutetés, de 75 mm d'épaisseur et de largeurs variant de 300 à 400 mm, fixés au moyen de clous à une lisse au sol et une au plafond. Bien que cette cloison soit très ancienne, elle n'est vraisemblablement pas contemporaine à la construction d'origine, car les techniques utilisées sont différentes comme le sont les matériaux (madriers et clous à tête carrée). Un assemblage de lattis était fixé horizontalement sur ces madriers et enduit de façon similaire à celle des cloisons en grumes. Ces madriers montrent des signes de réutilisation, ce qui était fréquent à l'époque. Il serait intéressant de dater ces pièces par dendrochronologie pour connaître l'année d'abattage des arbres.

Un autre mur, lui aussi à proximité des autres et d'apparence similaire, a révélé une composition inattendue. Il était fait de colombages métalliques et de placoplâtre âgé de plus ou moins vingt ans.



Cloisons en madriers dégarnies de son lattis et de son crépi, monastère de l'Hôpital général de Québec.
Photos : Mélanie Tremblay, 2022.

2.4 Mesures prises pour garder les traces de ces cloisons et pour les documenter

L'ajout des commodités sanitaires dans les chambres a été planifié de façon à préserver l'intégrité des structures et des finis originaux, notamment les plafonds en enduits, et l'ensemble des caractéristiques du bien patrimonial.

L'intervention n'a entraîné l'enlèvement que de quelques cloisons. Plusieurs cloisons d'origine sont restées en place. D'autres, plus récentes, furent aussi conservées. Leurs emplacements sont indiqués sur un extrait de plan du 2^e étage joint en annexe. Un relevé photographique et un autre obtenu par numérisation laser documentent les éléments enlevés. Toutes les grumes retirées ont été mises en réserve pour expertises ultérieures.

3. Contexte de la construction d'origine

Les recherches effectuées en cours de planification et de réalisation des travaux ont permis de retourner aux origines de cette construction. À cette fin, les archives du monastère furent une source précieuse de renseignements.

Les besoins en espaces d'infirmierie et de cellules supplémentaires dans une nouvelle aile sont exprimés ainsi dans les Actes capitulaires de 1736 :

« ...entreprendre la construction d'une nouvelle aile pour la communauté, pour une plus grande régularité et commodité, désirant que le meilleur parti de cet édifice soit employé pour construire une infirmerie commode et assez vaste pour contenir toutes les malades, celle que nous occupons étant si petite qu'il est arrivé qu'on ait à les soigner dans leur chambre, ce qui est contre l'esprit de la règle. De plus, notre communauté est augmentée et il ne se trouve pas assez de cellules et on est contraint de mettre deux à deux malgré la petitesse dont elles sont, elles ne peuvent à peine contenir deux lits, ce qui est une grande incommodité et un obstacle au bon ordre. On remédiera à cet inconvénient en construisant un second étage au dit bâtiment. »⁶

En 1737, le Journal du dépôt décrit la répartition des espaces :

« Le second étage du bâtiment neuf fut distribué en seize cellules. Nous prîmes cinquante-cinq pieds de l'étage inférieur pour une infirmerie; les autres soixante-cinq pieds furent distribués en deux parties égales; on destina le côté sud pour une salle de communauté, et le côté nord fut divisé en chambres pour les dames pieuses que nous recevons comme pensionnaires perpétuelles. »⁷

Plus loin, le Journal du dépôt relate les conditions de réalisation des travaux, les coûts et la contribution d'un ouvrier résidant à l'hôpital :

« Les fondations en (la nouvelle aile) furent jetés dès le printemps et, le 6 juin, Mr Paul Thomas de Gannes Falaise fit la bénédiction de la première pierre avec les cérémonies accoutumées. Nous avons principalement en vue une salle de Communauté et une infirmerie dans le premier étage et dans le second un dortoir auquel on donna le nom de St Vallier. Comme nous n'avions que de petites latrines en bois, nous les fîmes reconstruire en pierre à l'extrémité de ce bâtiment ce qui augmenta encore la dépense, cependant cet édifice estimé à 30 000 L. ne coûta guère plus de 14 000 L., car outre que cet ouvrage fut conduit avec beaucoup de prudence et de ménagement, diverses heureuses coïncidences nous épargnèrent plusieurs déboursés, entre lesquelles fut un bon ouvrier entré en 1736 dans notre hôpital pour y finir ses jours, qui nous fit toute la menuiserie avec un seul compagnon que nous lui payâmes pour lui aider. »⁸

Dans son étude sur l'évolution architecturale du monastère, Paul Trépanier met en contexte cette importante construction et en identifie les maîtres d'œuvre :

« La construction d'une aile pour la communauté des Augustines (la première de deux, l'autre le sera en 1843) correspond à la première phase d'expansion du couvent hérité des Récollets. L'entreprise est importante car, pour ce qui concerne la

⁶ Actes capitulaires, volume 1, Québec, Le Monastère des Augustines HG-A-13.1.1, pages 71-73

⁷ Journal du dépôt, volume 1, Québec, Le Monastère des Augustines HG-A-13.14.2.1.1, pages 24-27

⁸ Journal du dépôt, volume 1, Québec, Le Monastère des Augustines HG-A-13.14.2.1.1, pages 44-46

superficie, la « maison neuve » est aussi vaste que chacune des trois ailes formant le monastère primitif (120 pieds français sur 40). Le nouveau bâtiment doit recevoir trois principales affectations : l'infirmierie et la salle de communauté au rez-de-chaussée et un dortoir à l'étage. Une section de latrines est aussi annexée à l'angle nord-ouest. Le bâtiment s'inscrit dans la continuité tant physique que formelle des bâtiments anciens, prolongeant vers l'ouest les ailes de l'église et de la sacristie. On a d'ailleurs pu faire appel au maître d'œuvre qui avait dirigé les chantiers de Mgr de Saint-Vallier, en l'occurrence Jean Maillou, assisté par trois membres de sa famille. Les livres de comptes de l'Hôpital Général les identifient comme les « quatre mailloux » ou encore « les quatre entrepreneurs ». (...) »

« Les livres de comptes de l'Hôpital Général nous permettent de connaître assez précisément les autres artisans qui travaillent au chantier. La charpenterie est confiée à « delorme », Joseph Simon dit Delorme (v. 1700-1761). C'est la première mention connue de l'œuvre de cet important maître charpentier du 18^e siècle. Les livres nous donnent aussi une idée de la séquence des travaux. Dès 1736-1737, on se prépare à des travaux de menuiserie et on consent une avance à Delorme « pour la charpente de l'infirmierie ». En 1737-1738, le chantier est fort actif ; les religieuses paient quantité de madriers, de bardeaux, de chaux, de clous, de pierre, de pierre de taille. C'est cette année-là que sont versés les plus importants honoraires aux divers entrepreneurs. L'année 1738-1739 coïncide avec la finition de la maison : couverture en planches, enduits de la maçonnerie, plafonds maçonnés, menuiserie et serrurerie intérieures. En 1739-1740, finalement, on pose les bardeaux de la toiture. »⁹

(y Contra	275-3-1-3	
Dames Chambres		
Mur de faces intérieures		
long	13-0-0	} 19-0-10-0
haut	1-2-10	
Cloisons entraves		
long int	29-0-0	} 42-4-2-0
haut	1-2-10	
long	12-5-0	} 18-5-4-4
haut	1-2-10	
Asfance		
1 ^{re} Orage		
pro	5-3-0	} 8-1-6-0
h	1-3-0	
audesus		
pro	5-5-0	} 7-4-8-0
haut	1-2-0	
enfruse		
long	1-3-0	} 1-0-0-0
haut	0-4-0	
373-1-7-7 a 16-298-12-4		

Extrait d'un mémoire des ouvrages de maçonnerie pour la construction de la première aile de la communauté, 1737, Québec, Le Monastère des Augustines, HG-A-23.11.1.4.1

⁹ TRÉPANIÉ, Paul. *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital général de Québec, étude de l'architecture*, septembre 2002, page 26.

4. Conclusion

Ce rapport d'intervention visait à documenter les découvertes faites en cours de travaux, à l'instar des Augustines qui, comme on l'a constaté, documentaient autrefois leurs projets de construction. Lors de ce chantier, cette pratique ancienne a démontré son utilité et confirmé l'importance de la poursuivre pour enrichir la mémoire du lieu.

Ces découvertes ne sont pas toujours spectaculaires, mais, considérant la rareté des témoins construits de cette époque, elles sont essentielles pour documenter ces bâtiments exceptionnels, pour les analyser et les relier à l'évolution du bâti. Dans le but de diffuser le plus largement possible la connaissance sur ce monastère, le site Internet www.monastere-hgq.ca donne accès à l'ensemble des recherches et documentations réalisées sur ce bien patrimonial.

Tel qu'il a été préservé, le monastère de l'Hôpital général de Québec est le résultat de 400 ans d'usage, d'ajouts de nombreuses ailes et de transformations. Les premières modifications furent requises par le changement des règles monastiques entre l'occupation par les Récollets et celle des Augustines. Au cours des âges, elles correspondent à l'évolution des besoins d'espace et de confort pour les sœurs. Le nouvel aménagement du dortoir de la première aile de la Communauté s'inscrit dans la continuité de la capacité d'adaptation de cet ensemble conventuel qui lui a permis de traverser les siècles.



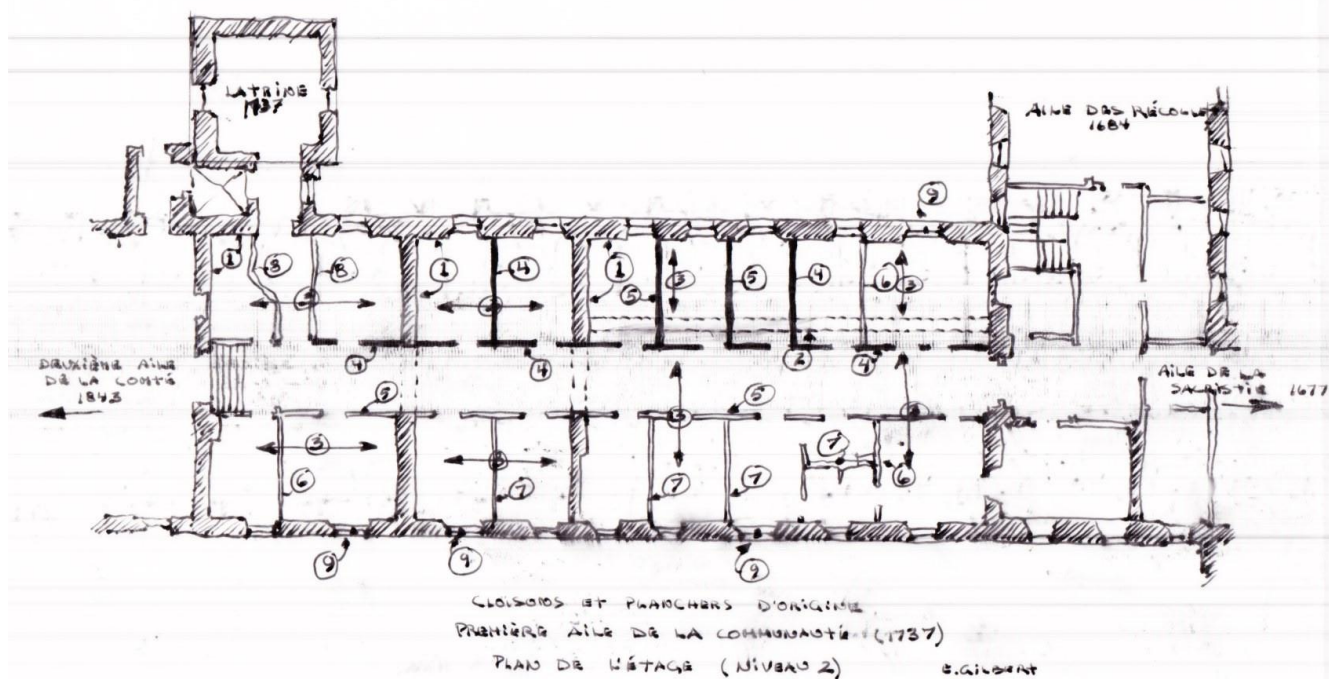
Le monastère de l'Hôpital général de Québec après la construction de la première aile de la communauté. Image extraite de la reconstitution animée disponible sur : <https://vimeo.com/569401869>

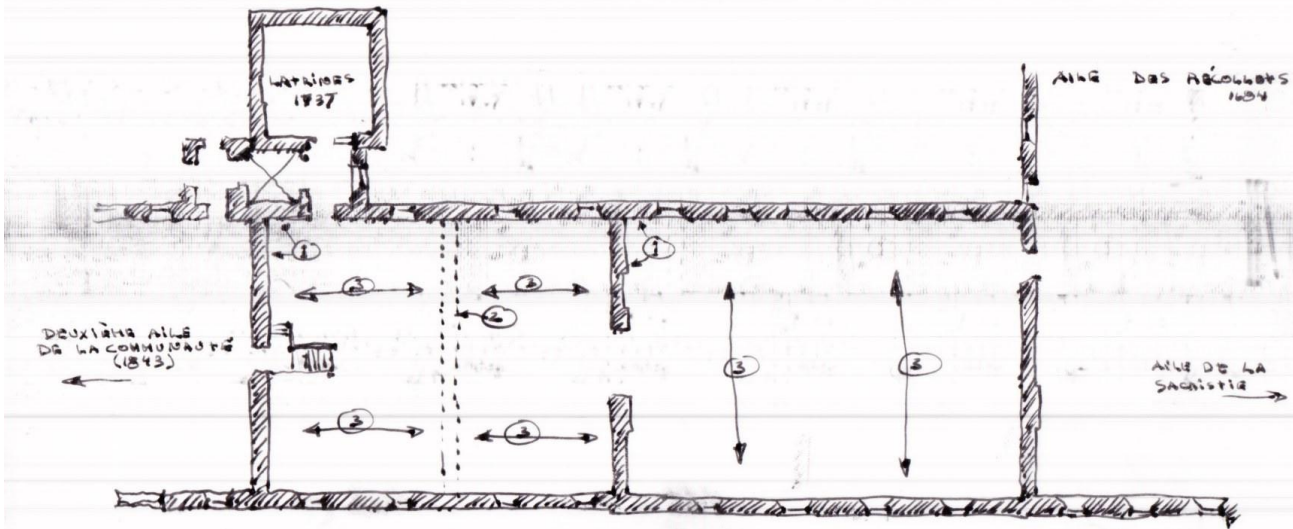
Annexe

Légende aux plans montrant les cloisons et planchers d'origine mis à jour lors des travaux de mise à niveau de 2022

Première aile de la communauté, niveaux 2 et 3

- 1- Mur de maçonnerie porteur
- 2- Mur de maçonnerie porteur, interrompu au plafond du niveau inférieur
- 3- Orientation des solives du plancher
- 4- Cloisons de grumes et crépi enduit sur lattis (1737)
- 5- Cloisons de madriers et crépi enduit sur lattis (non datée)
- 6- Cloison en colombage de bois (1944)
- 7- Cloisons de gypse et colombages métalliques récentes (non datée)
- 8- Cloison indéterminée
- 9- Fenêtre élargie en 1944 afin de permettre la division de locaux en deux cellules possédant chacune la moitié de la fenêtre élargie.





PAVILLONS D'ORIGINE
 PREMIÈRE AILE DE LA COMMUNAUTÉ (1832)
 PLAN DU 2^e ÉTAGE (NIVEAU 2)

E. GILBERT